

CADOUIN : SES POSSESSIONS ET SES DROITS, LEUR DISPERSION.

I – POSSESSIONS D'APRÈS LE CARTULAIRE :

1 – Donations primitives de 1115.

La Salvetat : A la fin du XII^e siècle, l'abbé en était seigneur justicier. Au XIII^e siècle le seigneur de Badefols en est seigneur foncier.

Le Val Seguin : Rétrocession de Robert d'Arbrissel à Géraud de Salles le 11 juillet 1115.

La Basse Caudière : Don de Guillaume de Biron et de Brochard de Madaillan.

Le Font de Basse Caudière : Don de Maynard de Baynac.

Le Val, entre la Basse Caudière et le Val Seguin.

2 – Les Prieurés.

Aillac : Cette grange fut transformée en prieuré en 1140 puis donnée à Cadouin par Innocent III en 1198.

Beaulieu à Doissat près de Belvès avec 3 moines et 1 frère (1236-1462).

Talapave à Salles de Belvès : c'était une grange en 1209, elle devint prieuré avec 4 moines de Cadouin en 1250.

La Daurade à Périgueux, sur la rive gauche de l'Isle près du pont Japhet, avait été donnée en 1207 par Elie de Charroux. Elle avait pour dépendances la Brosse, Fenestral, Font Colombe, la Grégoire et Puech-Audy.

3 – Les Granges.

Labatut, à Cadouin en 1199.

Artiguelongue, à Saussignac en 1207.

Bouan, à Saint-Nexans en 1209.

Gabanelle, à Saint-Laurent des Vignes, sur la D 936 E. Quand il se retire en 1475, Pierre de Gaing en garde le bénéfice.

Caudeville, à Douville, unie à la Daurade en 1207.

Lissouleix, à Saint-Laurent des Bâtons en 1157-1207.

4 – Les Eglises.

Bannes, donnée à Aillac par les seigneurs de Badefols vers 1120.

Le Pin, près de Palayrac (?) en 1199.

Alles sur Dordogne, donnée par Bertrand II, prévôt de Trémolat en 1218.

Belpech, près de Beaumont.

Monsac, donnée pour moitié en 1292 par l'évêque de Périgueux.

5 – Les Maisons.

A *Belvès*, donnée par le chevalier Aymon en 1270.

A *Bergerac*, auprès du port en 1209.

celle de Pierre le Jongleur, en 1215.

A *Issigeac*.

6 – Les Manses.

(Le Manse est sans doute à Cadouin, comme en Bordelais, une simple ferme ou une métairie)

Gaulhaic, au nord de Molières, donné à Aillac vers 1120-24.

La Barde, devant Bigaroque, donné par Martin Algaïs au début du XIII^e siècle.

Costuisencha, à Saint-Aubin de Lanquais en 1209.

Le Nouveau Pré, à Monbos près de Sigoulès en 1135.
Saint-Cernin d'Issigeac, près de l'église.
La Barde, à Doueyne près de Castillonès en 1166-68.
Mauroux, au nord-est de Castillonès.
La Raimondie, à Clérans en 1166-1184.
Las Escuras, à Monclar vers 1157.
Lissouleix à Saint-Laurent des Bâtons, don par Arnaud et Elie de Mauriac en 1158.
Obscuris, peut-être près de Clérans, don de Bertrand de Chamblazac consenti le 17 juin 1158 dans la Chapelle de Limeuil.
Boschatel, peut-être près de Cadouin en 1124 par Mainard de Beynac et Arnaud de Montancès.
La Dénarade, peut-être près de Belvès.
Roumagière (ou Roumegère), don de l'abbaye de Fontgauffier en 1140.
Calcecraldi, peut-être en Bergeracois.
Fontserge, don du seigneur de Bridoire en 1135.

7 – Les Bories.

(La borie, ou parfois boaria, était probablement une terre travaillée avec des bœufs, en latin «boaria»)

Le champ de Limeuil, à Alles-sur-Dordogne, donné en 1179 par Grimoard de Limeuil qui devient moine à Cadouin.
Bezenac, près de la Dordogne à Saint-Cyprien en 1147.
Saint-Christophe, à Bergerac, donnée en 1238 par Pierre de Lavergne.
Les Mérilles, à La Madeleine de Bergerac, donnée aussi en 1238 par le même Pierre de Lavergne.
A Gageac en 1247.
A Saint-Laurent des Vignes en 1247.
La Taste, peut-être en Bergeracois en 1238.

8 – Les Bois.

Saleverte, donné par Bertrand de Castillon.
Mont de Celle, dans la forêt de Cadouin.
 Un bois entre *Sambuc*, *le Puy Rouge* et *le moulin de la Basse Caudière*, donné après 1147 par les Gontaud.
 Un bois s'étendant de la route de Salles jusqu'au val de Milholasa donné par les Gontaud.
 Un bois allant *jusqu'au Rat*, *au Puy Rouge*, *à Peyrelevade* et *à la Peyronnie* sur la paroisse de Bouillac donné le 22 février 1189 par Adhémar de Beynac.

9 – Terres, champs ou prés.

Auriol, dans la forêt de Cadouin, donné le 11 mai 1124 par Guillaume de Biron.
Sept-Fons, dans la forêt de Cadouin, peut-être près de Pontours, vendu 110 sols par les Beynac en 1147.
La Bastide de Molières fut fondée en 1272 sur les terres d'Aillac par un pariage entre Guillaume Bernard, abbé de Cadouin, et Jean de Grailly, sénéchal de Guyenne.
 Terres diverses à *Badefols*, *Calès*, *Pontours* et *Cussac* vers 1256.
 Dîme à *Cabans* abandonnée en 1149 par le curé.
Le Peyrat, peut-être à Cabans, vendu par les Biron.
Puylandal, à Saint-Laurent la Vallée, arrenté en 1310.
Batpalme, à Belvès grange arrentée en 1310.

Clarefons, près de la source d'un affluent de la Lède à Soulaures, donné le 24 juin 1266 par Gaston de Gontaud.

Ortal de la Fargue à Vielvic près de Belvès, donné par Odiart de Cone en 1268.

Soyzial, ou Rouffenc, à Vielvic donné à la fin du XIII^e siècle par le seigneur de Monferrand.

Allodium de Floirac de Montplaisant, au nord de Belvès en 1156.

Bourniquel.

Virac, à Gardonne en 1226.

Ermitage de *Grand Mauroux*, au nord-est de Castillonnès. Pierre de Gaing en garde le bénéfice quand il se retire en 1475.

Ferransac, au sud-est de Castillonnès en 1291-1348.

Millac, à Cancon.

Roquadet à Lougratte près de Castillonnès.

Alexandre, peut-être près de Saint-Avit Senieur.

Arneyral, près de Belvès, contre 10 sols d'acapte au chevalier de Saint-Germain.

Clavère (ou Chalaure), peut-être en Bergeracois.

Volvestre, au sud de Toulouse.

10 – Droits divers.

(Le bail à cens sans limitation de durée, qui est une notion féodale, est assimilé ici à l'emphytéose, notion de droit romain, cens et rente ont donc sensiblement la même signification.)

Moitié d'un moulin à Calès, donnée par Guillaume Gautier en 1115-1124

Bail à cens de la vendange sur la terre de *Bouan* par les chanoines de Saint-Etienne.

Rente sur le manse de la *Brousse* à Limeuil en 1221.

Dîme à *Palayrac* en 1210.

Dîme de la *pêcherie de Bigaroque* donnée par Mercader le 10 mars 1195.

Présentation du curé et moitié des revenus de l'église de *Monsac* à Beaumont.

Dîme sur une *pêcherie à Castelnaud* et rente de 25 livres sur cette pêcherie données en 1214 par Simon de Montfort en l'honneur du Suaire dont c'est la première mention écrite.

Présentation du curé de *Bourniquel* au XIV^e siècle.

Dîme de *Pomport* affermée en 1298 au prieur pour 9 tonneaux et 8 settiers de blé.

Cens à *Nexans*.

Deux-tiers des revenus de la paroisse de *Castillonnès* donnés par Bertrand et Pierre de Castillon.

Revenus du moulin de la *Salève* au nord de Castillonnès en 1318.

II – AUTRES POSSESSIONS ET DROITS :

1143 – Exemption de dîme par Innocent II.

1273 – L'abbé de Cadouin rend hommage à Edouard I^{er} d'Angleterre pour des domaines en Bazadais.

1442 – Charles VII accorde différentes possessions aux moines de Cadouin dans la région de Toulouse où ils ont accompagné le Suaire.

1452 – Exemption de la juridiction épiscopale renouvelée par Nicolas V (1447-1455)

1482 – En mars Louis XI établit deux foires et un marché à Cadouin en faveur de l'Abbaye.

En avril il fait un don de 4000 livres de rente sur diverses villes.

1483 – Louis XI fit don du château, de la baronnie, de la terre et de la seigneurie de Badefols-sur-Dordogne à l'Abbaye.

1487 – Innocent VIII rend à Cadouin ses droits sur les églises de Vielvic, la Salvetat, Bourniquel, Bannes et Alles que l'évêque de Sarlat s'était attribués.

1542 – Le 16 mars, Geoffroy d'Estissac affecte le moulin de la Salève à la fondation obituaire d'une messe annuelle pour le repos de son âme.

Au milieu du XVI^e siècle, Cadouin possédait à Castillonnès les moulins de Grosmauron et de Couzens (Cousin) sur le Dropt ; de Bayle, de Clavié, de Mongrieu, de Canit, de Marsal et de Bourniol sur la Douyne ; de Roinaliac et de Malo-Caro sur le Dournego ainsi que les moulins à vent de Lougratte et du Colombier.

III – VENTES DES BIENS NATIONAUX DE PREMIÈRE ORIGINE DANS LE DISTRICT DE BELVÈS EN 1791

1- Biens situés à Cadouin.

A Raymond Illaret, Saint-Ferme à La Réole, Bois de haute futaie dit Forêt des Religieux	30800 livres.
A Pierre Bureau, maire de Cadouin, Maisons de l'abbé et des religieux, Ecuries, remises, grange, boulangerie, basse-cour, Jardins, enclos, viviers (le tout entouré de murs) Bois et bruyère de la Carestie	26710 livres.
A Jean Ribière, négociant à Cadouin, Deux prés et métairie à Bel-Air	26600 livres.
A Lavergne, procureur syndic à Cadouin, Deux moulins et deux prés	13700 livres
A Pierre Chansard à Cussac, Taillis	8000 livres.
A Jean Panouillère, laboureur à Cadouin, Métairie de la Salvetat	7050 livres.
A Jean Dessalles, procureur de Cadouin. Maison, pré, vigne et bruyère de St Blanchard et St Bernard	4450 livres.
A Antoine Mazat, marchand à la Salvetat, Vacants	2425 livres.
A Jacques Labrousse, chirurgien à Cadouin, Terre	765 livres.
A Jean Salles, cordonnier à Cadouin, Chênevière de Griffouls	490 livres.
A Joseph Monzie, à Molières, Taillis de la Calprenède	480 livres.
A Jean Desmond, à Cadouin, Chênevière	275 livres.

2 – Biens situés à Beaumont.

A Touren, à Cabans, Borderage de Belpech (maison, chais, terre et vigne)	2475 livres.
---	--------------

3 – Biens situés à Molières.

A Antoine Gouyou, Sr de Salavert, à Badefols-sur-Dordogne, Métairie, vignoble et chai du Bordial	16700 livres.
A Pierre Guimbeau, négociant à Cadouin, Domaine de La Roche	12000 livres.
A Joseph Monzie, à Molières, Bois	480 livres.

4 – Biens situés à Naussannes.

A Pierre Borde, marchand, Domaine de La Mothe	14100 livres.
--	---------------

5 – Biens situés à Saint-Avit Senieur.

A Jean Delpit, administrateur du district de Belvès, Bois de la Gratade	600 livres.
A Léonard Lachaud, laboureur à Saint-Avit, Pré	310 livres.
A Etienne Laborie, laboureur à Saint-Avit, Pré	60 livres.

6 – Biens situés à Trémolat.

(Le District vendit également, comme appartenant à l'abbaye de Cadouin, le Domaine de La Queyrie à Trémolat qui appartenait en fait à la prévôté de Trémolat laquelle dépendait de l'abbaye bénédictine Saint-Cybard d'Angoulême. Les moines de Cadouin exploitaient le domaine de la Queyrie en vertu d'une emphytéose (cf. Terrier de Trémolat – AD Dordogne 26 H 2).

En fait ils sous-louaient ce domaine à un certain Léonard Linarès, sieur de la Place, habitant de Cazal à Trémolat, depuis au moins 1741 (cf. AD Dordogne 3 E 4631)

A Girou Meneaud, laboureur à Trémolat, Terres et prés	7355 livres.
A Antoine Ourliat, Corps du domaine de la Queyrie et chênevière	6025 livres.
A Laulanié, Prés	5450 livres.
A Pierre Morand du Puch, lieutenant-colonel d'artillerie, la Grange-Neuve à Trémolat, Terre	5000 livres.
A Joseph Brugière, à Trémolat, Terre	4445 livres.
A Pierre Meneaud, à Trémolat, Terre	2625 livres.
A Jean Larfel, Bois	1625 livres.
A Lavergne du Rocq à Trémolat, Prés	900 livres.
A Pierre Arbaudie, maître de bateaux à Traly à Calès, Terre	205 livres.

Le montant total des ventes a atteint 202100 livres.

**IV – Le 29 germinal an III sont vendus par adjudication les biens de Cadouin
ci-dessous (cf. Document XXQ 191 au presbytère de Cadouin).**

A Martial Calvès, meunier à Calès, Un pré sur le Bélingou (le plus éloigné du moulin).....	10100 livres.
A Pierre Combe de Cussac, Un pré sur le Bélingou (le plus près du moulin).....	4900 livres.
A Froumental de Sainte-Croix, Un moulin à Gavrillade avec terres et dépendances.....	36000 livres.
Un moulin à 2 meules et un pré	27500 livres
A Louis Carrier, cultivateur à Naujal, Un pré provenant de l'ancienne cure (2,5 ha)	4800 livres.

Marcel BERTHIER